



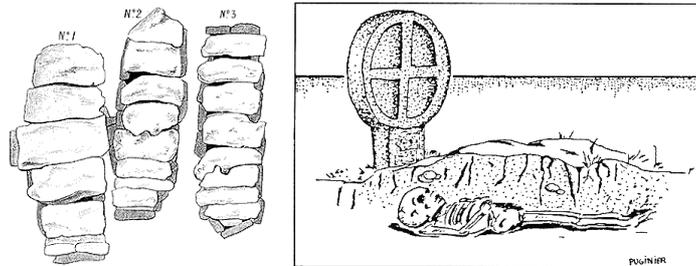
Les tombes, des origines au Moyen-âge :

Ce sera l'Homme de Neandertal qui, le premier, enfouira ses morts.

Au Néolithique, puis jusqu'à la fin de la période gallo-romaine, ce seront des sarcophages en plusieurs éléments, comme pour le couvercle en forme de toiture (bâtière), d'abord en pierres, puis cotés et toit en « tégulae » (tuiles). Les romains privilégieront l'incinération, avec urne funéraire mise dans un cippe de pierre.

A l'époque mérovingienne, ce seront des sarcophages monobloc, en pierre, au couvercle en forme de triangle (bâtière), parfois sculpté, ou en demi-cercle.

Après l'an 1000, l'église incite à l'enfouissement dans un linceul, directement dans la terre (poussière tu étais, poussière tu seras). Le sarcophage disparaît peu à peu (pour quelques siècles avant d'être remplacé par les cercueils en bois).



Le cimetière, créé au Moyen âge, réintégrait les morts au cœur des villes, en le plaçant autour de l'église... Il s'agissait alors de sites fourmillant de ...vie.

Tandis que la société Antique tient ses morts à bonne distance de la cité, le Moyen âge invente le cimetière, je dirai convivial. Il jouxte l'église, pénètre au cœur des villes et des villages. On y trouve même des ateliers de potiers, des étals de bouchers, etc...

Des maisons sont bâties à proximité des sépultures. La population se réunit souvent sur l'aire du cimetière à l'occasion d'assemblée de justice pour conclure un accord.

Marchés, foires, spectacles jeux, et divertissements faisaient, du champ funéraire, un lieu de sociabilité et de rencontres pour les vivants...

Certes le cimetière forme un espace vide, mais il y a plus, les vivants désirent la présence des morts, le cimetière était le domaine des proches et des ancêtres.

Mais dès le XIII^{ème} siècle, le jeu, le commerce, les assemblées, la danse (et même la prostitution) y sont interdits. L'église en fait un espace de prières.

Le cimetière fut dès lors, moins le lieu où les ancêtres confortaient les actes des vivants, que celui effrayant où les vivants devaient contempler leur mort future.

Au Moyen-âge, les morts étaient enveloppés dans un linceul (d'après les réformes religieuses du 11^{ème} siècle), la mise en terre dans un simple drap (linceul) blanc et cousu. La mise en terre se fera ainsi sans cercueil durant plusieurs siècles. Les défunts reposaient dans des fosses en pleine terre, au niveau de la tête, sur la tombe marquée y sera fichée une simple croix de bois.

Les ossements, exhumés à l'occasion de nouvelles inhumations (le cimetière ne pouvant s'étendre plus à cause des habitations, et tous voulant être au plus près de l'église sanctuaire), étaient déposés dans la crypte de l'église (pour les « notables ») ou dans des ossuaires bâtis dans l'enceinte même du cimetière.

Certaines tombes plus riches pouvaient comporter, au dessus d'une fosse sarcophage, un cénotaphe en pierre reproduisant la forme du catafalque exposé dans l'église lors des obsèques.

Les pierres tombales n'étaient pas enterrées mais servaient, semble-t-il, de marque de surface dans le cimetière tout en se distinguant des autres tombes plus simples du peuple. Placées au niveau du sol et au-dessus du corps

enseveli, elles appellent à la prière des vivants et au souvenir des morts. Elles sont en pierre et affectent un plan légèrement trapézoïdal.

Elles sont répandues dans l'Ouest de la France. Ce sont donc de véritables cénotaphes qui pouvaient, aussi, être placés sur des supports peu élevés consistant en de simples blocs de pierre ornés, des colonnettes couplées, des personnages accroupis (des atlantes...) ou des figures animales (lions couchés...). Fréquemment taillées en bâtière, elles sont monolithes, hexagonales, avec deux panneaux d'extrémités, deux larges rampants et une crête aplatie qui peut se réduire en un gros boudin. Elles continuent à évoquer, semble-t-il, "la carcasse de bois portant le poêle dans les cérémonies funèbres".

Elles présentent fréquemment un décor qui consiste essentiellement en des motifs géométriques (croix, cercles, rouelles...) ou végétaux (palmettes, rinceaux...) exécutés en bas-relief. Ils rappellent par certains aspects le répertoire iconographique d'époque mérovingienne et des chercheurs ont alors été tentés de placer ces pierres tombales au haut Moyen Age. Si l'on ne peut exclure que certains sculpteurs aient voulu imiter les décors des sarcophages mérovingiens du Poitou, la datation de ces plaques est en revanche beaucoup plus tardive : elles appartiennent en effet probablement aux XII^e-XIV^e siècles (?).

Après quelques siècles, il ne restera que la bâtière posée sur le sol, au dessus du défunt. Certains émettent l'hypothèse que la nouvelle eschatologie de l'église, la création de l'enfer et ses revenants est pour beaucoup dans la mise en place de ces lourdes dalles de pierre, pour empêcher le mort de ressortir... Les tombes dites à bâtières (en forme de toiture à deux pans) sont la continuité des tombes du Néolithique et de l'époque gallo-romaine.

A partir de la fin du 11^{ème} siècle, les classes aisées se font enfouir dans les églises. Très rapidement, à cause des émanations pestilentiellles, un nouveau système d'enfouissement est mis en place.

Deux solutions sont utilisées :

** Le corps du défunt est mis en terre dans le cimetière, puis ses restes sont recueillis et placés dans l'église sous une dalle funéraire.*

** Le corps du défunt est placé dans un pourrissoir (sorte de sarcophage avec un trou d'évacuation), puis ses restes sont enfouis dans l'église sous une dalle funéraire. Il existait même des pourrissoirs collectifs.*

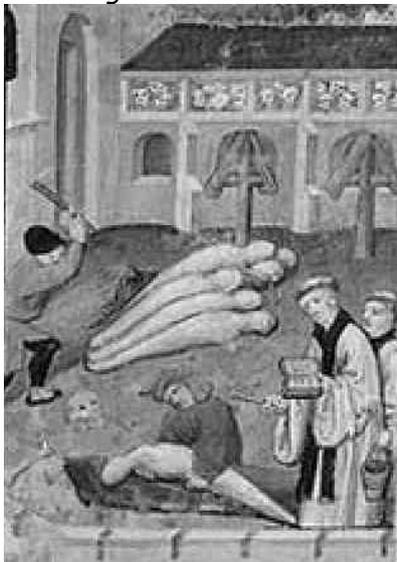


Fig. 33. — Arcades du côté de la rue de la Ferronnerie, contenant la Danse macabre.

Quand au commun des mortels, ils étaient enveloppés dans un linceul et mis dans une fosse. L'exiguïté des cimetières autour des églises obligeait à un tel entassement de tombes, que rapidement, les os des défunts étaient ressortis de terre, ils étaient placés dans des ossuaires dans les cryptes des églises ou dans le cimetière même. On peut en voir encore dans diverses régions (la Bretagne entre autres)...

Dans l'ancien cimetière de La Jonchère, (d'après les Abbés Lecler et Paillet et les écrits du Sieur De Valeize), il y avait une chapelle octogonale toute en pierres (vers l'actuelle entrée) détruite lors de la révolution. Sa description rappelle « L'Octogone » à Montmorillon (86), les ossements étaient mis dans une crypte par un oculus dans le sol, en attente du jugement dernier et de la résurrection des corps. Un escalier permettait de descendre pour ranger les ossements. Une chapelle se trouvait au niveau du sol. Sa forme rappelle le St Sépulcre...